

Cérémonie des médailles du Travail

Mairie de Bourron-Marlotte – 30 avril 2016

Mesdames et Messieurs, Chers collègues élus,

Au nom de toute l'équipe municipale, je suis heureux de vous recevoir aujourd'hui dans la salle du Conseil de notre mairie pour vous remettre votre diplôme de la médaille d'honneur du travail. C'est la première fois pour notre mandature que cette cérémonie des médailles du travail se déroule en mairie, et la date n'a pas été choisie par hasard puisque c'est la veille du 1^{er} mai, une date dans l'histoire française et internationale qui symbolise la fête du travail.

La médaille du Travail a été créée en 1948 pour récompenser l'ancienneté et la qualité des services effectués chez un ou plusieurs employeurs par une personne salariée.

La vie professionnelle n'est pas toujours un long fleuve tranquille et peut connaître des moments difficiles. Mais ce sont aussi, je l'espère, des années riches de rencontres et de satisfaction individuelle. Et ce, quel que soit le niveau des postes que vous avez pu occuper. Au cours de votre carrière, vous avez cherché à progresser dans vos métiers ou vous en avez changé afin d'accroître votre expérience professionnelle et enrichir vos connaissances.

Ce diplôme récompense vos qualités professionnelles et votre investissement après 20, 30 et 35 années de travail (argent, vermeil et or) dans les secteurs privés et publics. C'est également un hommage à votre apport en tant que citoyen à la collectivité. Car le travail est une valeur fondamentale, inscrite dans la constitution et dans la déclaration universelle des droits de l'homme, « tout homme a droit à un travail ». Ce droit au travail est un bien précieux qu'il faut défendre.

Depuis le début de votre parcours professionnel, de nombreux progrès ont été réalisés pour l'amélioration des conditions de travail et de la sécurité et à travers des acquis sociaux. Mais les années écoulées ont aussi été marquées par une forte montée du chômage et autant le travail est un facteur d'épanouissement, autant la perte d'un emploi a des conséquences dramatiques. C'est pourquoi le chômage demeure la première préoccupation de notre société.

Dans ce contexte économique, suivre une carrière aussi longue telle que la votre apparaît comme remarquable et cette longue période - que l'on peut qualifier de tranche de vie - est aujourd'hui honorée.

Pour la plupart d'entre vous, il reste encore quelques années à passer dans le monde du travail : 20 ans pour les médaillés argent avant le grand or ! Pour d'autres, la retraite méritée est proche. Toutes et tous, en tout cas, je vous invite à rester des acteurs actifs de notre société.

Mesdames et Messieurs, au nom du Conseil Municipal, et bien sur en mon nom, je vous adresse mes plus sincères félicitations pour votre distinction.